



Province de Namur
Arrondissement de Dinant
Commune de HOUYET



Wallonie

URBANISME - Annexe 26 AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de : **permis d'urbanisme**

Le demandeur est **Monsieur DE VOLDER Guillaume** domicilié sis **Rue Vosberg 70 à 1970 WEZEMBEEK-OPPEM**

Le terrain concerné est situé à **Rue du Monument 18 à 5560 Mesnil-Eglise** cadastré **HOUYET 3 DIV/Mesnil-Eglise/ section B n° 470R**

Le projet consiste en changement d'affectation d'une maison unifamiliale en gîte de et présente les caractéristiques suivantes : **La maison sera convertie en gîte pour 14 personnes** et il y aura suffisamment de places de parking autour de la maison sans gêner les riverains (7 places pour 14 personnes). Aucune autre modification ne sera apportée à l'espace intérieur. Le 2ème étage est un espace de détente qui ne sera pas modifié, et qui n'accueillera personnes pendant la nuit (ce n'est pas une chambre à coucher). Le car-port (12 m²) situé à l'ouest et contre la maison sera agencé de sorte qu'une allée sera créée le long de la façade ouest de la maison afin de pouvoir y placer 3 voitures l'une derrière l'autre. La profondeur maximale de cette zone de parking n'excédera pas la profondeur de la maison voisine située à l'ouest, afin de ne générer aucune nuisance pour les voisins. 1 voiture pourra être garée le long de la route devant cette nouvelle allée (largeur de plus de 5 m disponible). 2-3 voitures pourront être garées le long de la façade de la maison qui fait tout de même 15 m de longueur. Il y a une place de parking évidente devant la petite maisonnette de l'autre côté de la rue (abri de jardin). Il y a la possibilité de garer également une seconde voiture juste à côté, le long de la route.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte du 28/02/2024 au 13/03/2024

Le dossier est consultable, **uniquement sur rendez-vous** ; à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET**
- **les jours ouvrables les lundi mardi jeudi vendredi de 9H à 12H les après-midi sur rendez-vous ; le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 16H ;**
- **le samedi SUR RENDEZ-VOUS pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme téléphone au 082-67.69.67 – 082-67.69.72 ou par e-mail : marjolaine.vanbelle@houyet.be**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET**
- par télécopie au numéro : **082-66.60.11**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **marjolaine.vanbelle@houyet.be**
- remises en main propre au service urbanisme

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **(Réf. PU 15/2024)**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET le 13 mars 2024 à 16h00.**

A HOUYET, le 14/02/2024

Par le Collège :

Le Directeur général,

Didier FRIPIAT



Par délégation de signature,
L'Échevin de l'Urbanisme,

Étienne MAROT